



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 2677000 N° SIRET : 401 505 920 000 25

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

REGLEMENT DU TOURNOI JEUNES

Saison 2020 - 2021

Commission JEUNES : jeunes@archersdu77.fr

Contact : Lomri « Cupidon » M'LIK ; 06.71.91.69.49

La situation sanitaire de cette saison nous oblige tous à penser nos pratiques de façon « adaptées ». Ainsi, pour cette saison toujours empreinte de COVID, nous avons adapté le règlement du Tournoi Jeunes pour permettre à un maximum de jeunes du département de renouer avec cet événement qui leur plait tant.

La Commission Jeunes et les membres du Comité Départemental espèrent que cette version conviendra à un très grand nombre de nos jeunes.

OBJECTIF

Le principal objectif du Tournoi Jeunes de Seine et Marne est de faire découvrir les compétitions de tir à l'arc **aux archers débutants de l'année d'une part ; et d'encourager la participation des archers non compétiteurs.**

PUBLIC

Le tournoi est ouvert à tous les archers licenciés FFTA de Seine et Marne pour des catégories allant de Poussin à Junior.

La priorité est donnée aux archers non compétiteurs. Le classement final du tournoi prendra en compte les archers non-compétiteurs avec pour seule distinction s'ils sont dans leur première année de tir à l'arc ou non. **Seront considérés « compétiteurs » les archers ayant participé à plus de 2 compétitions officielles (consécutives ou non) au cours des saisons précédentes ; quelle que soit la discipline, l'arme ou la catégorie de ces compétitions.**

Il convient aux éducateurs de Clubs/Cie de bien informer les organisateurs s'ils inscrivent des archers compétiteurs à une étape.

INSCRIPTIONS

Le montant de l'inscription pour chaque épreuve est intégralement versé à l'organisateur pour couvrir les frais engagés.

Ce montant est fixé à 3 € par archer pour la saison 2020-2021. **Voir annexe 2 « Déroulement des étapes »**

Les archers peuvent s'inscrire dans n'importe quel concours, et dans n'importe quelle zone du Tournoi Jeunes selon les places disponibles.

Les archers de la zone où se déroule le concours, restent prioritaires sur les autres ; date limite d'inscription à prévoir par l'organisateur.

DEROULEMENT

Les rencontres se déroulent pendant une séance d'entraînement et prennent la forme d'un demi-concours non sélectif ; une pause peut être envisagée à la moitié de l'épreuve sur initiative de l'organisateur.

Une collation sucrée/salée pourra être offerte aux jeunes archers à la discrétion du Club/Cie organisateur.

Les Clubs/Cie organisent leurs rencontres librement dans chacune des zones ; dans le respect impératif du calendrier établi pour la saison par le Comité Départemental et **dans le respect des mesures sanitaires en vigueur**. A ce titre, les accompagnateurs – à l'exception des entraîneurs – ne pourront pas assister au déroulé des tirs.

Les Clubs/Cie organisateurs devront tenir informé leur responsable de zone et le responsable de la Commission Jeunes des dates retenues pour organiser leurs rencontres. **Voir annexe 3 « Répartition des zones / Contacts »**

Le tournoi est articulé autour de **2 épreuves obligatoires**.

- La première épreuve a lieu en salle.
- La deuxième et dernière épreuve (finale du tournoi) est réalisée en extérieur en juin.

L'archer est libre de participer à plusieurs rencontres durant les épreuves en salle. Le meilleur score de chaque épreuve sera retenu pour établir son classement.

Les épreuves du tournoi jeunes servent de support au Challenge Marie-Christine EVAIN.

Voir annexe 1 « Challenge Marie-Christine EVAIN »

CLASSEMENT

Le classement est obtenu par l'addition du meilleur score obtenu dans chacune des 2 épreuves.

Si à l'issue des 2 épreuves, une égalité de scores cumulés apparaissait, le départage entre les archers se fera au meilleur score réalisé lors de la finale.

Tous les archers participant à la finale du tournoi se verront attribués un badge commémoratif de la finale. Les 3 meilleurs archers de chaque catégorie seront récompensés et mis en valeur lors de la remise des prix. Les récompenses et les badges remis lors de la finale du tournoi sont offerts par le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne.

Le classement est établi par année de licence dans les catégories reconnues par la FFTA :

- moins d'un an de licence ; y compris les archers en licence découverte de la saison précédente
- plus d'un an de licence

Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H / F	H / F	H / F	H / F	H / F

Les archers compétiteurs peuvent participer à autant de rencontres qu'ils le souhaitent mais ils ne seront pas pris en compte dans le classement final du tournoi.

Si des archers compétiteurs participent à la finale du Tournoi Jeunes, ils pourront recevoir une récompense à la discrétion du Club/Cie organisateur de la finale.

La saisie des résultats aux différentes rencontres se fera exclusivement à l'aide du fichier Excel remis à l'ensemble des Clubs/Cie en accompagnement du règlement du Tournoi Jeunes en début de saison.

Voir annexe 4 : « Fichier Excel de saisie des résultats ».

Les résultats des différentes rencontres devront être envoyés au responsable de la commission "jeunes" du département par voie électronique à l'adresse : jeunes@archersdu77.fr

Ils seront visibles sur le site du CD77 quelques jours après leur transmission au responsable de la Commission.

Les classements intermédiaires du tournoi, ainsi que le classement provisoire du Challenge Marie-Christine EVAIN seront publiés dans la semaine suivant la fin de la dernière épreuve.

Annexe 1
CHALLENGE MARIE-CHRISTINE EVAIN

En mémoire de Marie-Christine EVAIN, qui a beaucoup œuvré pour les jeunes en sa qualité de présidente de la Commission Jeunes durant des années, le Comité Départemental organise un challenge.

REGLEMENT

Chaque année le trophée du challenge est remis à la compagnie ou au club dont l'équipe réalise le meilleur score calculé par le cumul de points des 2 épreuves.

Une équipe :

- participe à chacune des 2 épreuves
- est composée de 3 tireurs mixtes sur chacune des épreuves
- ne peut comporter qu'un seul archer de plus d'un an de tir sur chaque épreuve

Les archers retenus dans l'équipe peuvent être différents d'une épreuve à l'autre.

Le trophée du Challenge Marie-Christine EVAIN est remis lors de la finale du Tournoi Jeunes à l'issue de la proclamation des résultats de ce dernier.

Il convient au vainqueur de la saison précédente de remettre le trophée au responsable de la Commission Jeunes ou à l'organisateur au plus tard le jour de la finale.

Le trophée est définitivement acquis par le Club/Cie qui remporte le challenge trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Les derniers Gagnants du Challenge Marie-Christine EVAIN par saison :

- 2020 : *pas de vainqueur ; année Covid : le tournoi n'a pas pu se dérouler dans des conditions normales.*
- 2019 : Mouroux
- 2018 : Mouroux
- 2017 : Souilly
- 2016 : Mouroux
- 2015 : Veneux les Sablons
- 2014 : Souilly
- 2013 : Condé Ste Libiaire
- 2012 : St Mard
- 2011 : Mitry Mory

Annexe 2 DEROULEMENT DES EPREUVES

Participation

Le montant pour participer à une rencontre est fixé à 3 euros par archer ; à régler directement à l'organisateur de la rencontre.

Club/Cie Organisateur

Tout Club/Cie peut organiser une rencontre dans le cadre du Tournoi Jeunes sous réserve de validation par le responsable de la zone concernée.

Il convient donc de se rapprocher du responsable de zone pour se faire connaître et obtenir de l'aide dans l'organisation d'une rencontre si nécessaire.

Pour accueillir une rencontre, l'organisateur doit :

- Proposer une date qui convienne à un maximum de personnes (éviter les vacances scolaires, etc.).
- Proposer un horaire d'entraînement qui tienne compte du jeune âge des participants ; dans la mesure du possible.
- Offrir des conditions de tir décentes aux jeunes archers et se rapprocher au maximum d'un fonctionnement « concours » si possible : rythme de tir AB/CD, lignes de sécurité matérialisées, tir chronométré sans pour autant pénaliser l'archer qui irait au-delà du temps imparti, etc.
- Penser à l'accueil du public : pour beaucoup de parents, ces rencontres seront leur première entrevue avec notre sport. Il est important de renvoyer une bonne image de notre pratique sportive en compétition et de partager nos belles valeurs.
- Prévoir d'offrir aux participants une petite collation sucrée/salée à l'issue des tirs ou pendant la pause.

Distances et rythme de tir

Les épreuves se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches pour l'épreuve en salle et d'une série de 12 volées de 3 flèches pour le concours extérieur.

Une pause peut être envisagée par l'organisateur à la moitié de la série : 2x5 volées en salle et 2x6 volées pour la finale.

Pour les épreuves en salle : 2 minutes par volée

1 ^{ère} étape		
Catégories	Type de blason	Distance de tir
Poussins et Benjamins	Blason de 60	10 mètres
Minimes, Cadets et Junior	Blason de 60	15 mètres

Pour la finale du Tournoi Jeunes : épreuve en extérieur ; 2 minutes par volée

3 ^{ème} étape		
Catégories	Type de blason	Distance de tir
Poussins	blason de 80 cm	15 mètres
Benjamins	blason de 80 cm	18 mètres
Minimes, Cadets et Juniors	blason de 80 cm	25 mètres

Calendrier

- 1^{ère} étape : entre le 1er février et le lundi 24 mai 2021 (lundi de Pentecôte)
- 2^{ème} étape – la FINALE : **dimanche 13 juin 2021 à Melun dans le cadre des Jeux de Seine et Marne s'ils restent maintenus (organisateur à définir) ; modification possible de la date et du lieu autrement**

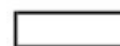
Annexe 3
REPARTITION DES ZONES / CONTACTS

Zones	Contacts	Clubs et Compagnies concerné(e)s		
Zone 1	Pascale Bourbon (Mitry Mory) pbourbon.tiralarc@gmail.com	Annet sur Marne Claye Dammartin en Goëlle Mitry Mory Moussy le Neuf	Saint Mard Saint Pathus Souilly Villeparisis	
Zone 2	Lomri M'LIK (Torcy) lomricupidon@gmail.com	Bussy Saint Georges Champs sur Marne Chelles Dampmart	Lagny sur Marne Le Pin Saint Thibault des Vignes Torcy	
Zone 3	Alain Beaunée (Ozoir la Ferrière) lao.president@gmail.com	Brie Comte Robert Chaumes en Brie Ozoir la Ferrière Pontault Combault	Roissy en Brie Tournan en Brie Verneuil l'Etang	
Zone 4	Martine Coquery (Esbly) martinecoquery@gmail.com	Chambry Condé Sainte Libiaire Couilly Pont aux Dames Crégy les Meaux Esbly	Fublaines Meaux Montry Mouroux Quincy Voisins	Saint Germain sur Morin
Zone 5		Bois le Roi Cannes Ecluse Chalmaison Fontainebleau – Avon La Rochette Le Mée sur Seine	Le Chatelet en Brie Melun Nangis Nemours – Saint-Pierre Provins Savigny le Temple	Saint Germain Laval Veneux les Sablons Vernou la Celle sur Seine Vert Saint Denis – Cesson Voulx

Annexe 4
FICHIER EXCEL DE SAISIE DES RESULTATS

TOURNOI JEUNES 2021 - ZONE I

NOMS PRENOMS	CIE/CLUB	n° licence	Cat.	épreuve N°1		FINALE		Total N°1 + N°2
					Score retenu	Score retenu		
1 AN								
			PF		0	0	0	0
			PF		0	0	0	0
			PH		0	0	0	0
			PH		0	0	0	0
			BF		0	0	0	0
			BF		0	0	0	0
			BH		0	0	0	0
			BH		0	0	0	0
			MF		0	0	0	0
			MF		0	0	0	0
			MH		0	0	0	0
			MH		0	0	0	0
			CF		0	0	0	0
			CF		0	0	0	0
			CH		0	0	0	0
			CH		0	0	0	0
			JF		0	0	0	0
			JF		0	0	0	0
			JH		0	0	0	0
			JH		0	0	0	0
2 ANS ET PLUS								
			PF		0	0	0	0
			PF		0	0	0	0
			PH		0	0	0	0
			PH		0	0	0	0
			BF		0	0	0	0
			BF		0	0	0	0
			BH		0	0	0	0
			BH		0	0	0	0
			MF		0	0	0	0
			MF		0	0	0	0
			MH		0	0	0	0
			MH		0	0	0	0
			CF		0	0	0	0
			CF		0	0	0	0
			CH		0	0	0	0
			CH		0	0	0	0
			JF		0	0	0	0
			JF		0	0	0	0
			JH		0	0	0	0
			JH		0	0	0	0
COMPETITEURS								
			PF		0	0	0	0
			PH		0	0	0	0
			BF		0	0	0	0
			BH		0	0	0	0
			MF		0	0	0	0
			MH		0	0	0	0
			CF		0	0	0	0
			CH		0	0	0	0
			JF		0	0	0	0
			JH		0	0	0	0



Capture d'écran du modèle de tableur EXCEL transmis aux Clubs.